

REPUBLIQUE FRANCAISE
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE
PREFECTURE DE LA REGION PAYS DE LOIRE

**DIRECTION REGIONALE
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET**

12, rue Menou
44035 NANTES CEDEX 01
Standard téléphonique 02.40.12.36.00
Télécopie 02.40.12.36.01

**SERVICE REGIONAL
DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
PAYS DE LOIRE**

10, rue Le Nôtre
49044 ANGERS CEDEX 01
Tél. 02.41.72.32.32
Télécopie 02.41.36.00.35

CERTIFICAT D'AGREMENT

Conformément à la loi n° 92-533 du 17 juin 1992 relative à la distribution et à l'application par des prestataires de services des produits antiparasitaires à usage agricole et des produits assimilés et à son décret d'application du 5 octobre 1994 et par décision du Ministre chargé de l'Agriculture,

l'entreprise **CORRE ETS S.A.S.**

représentée par **LEBIHAN Jean-Michel**

siège social : **ROUTE DE LA CHAPELLE SAINT FRAY
72850 LA MILESSE**

est agréée sous le numéro d'immatriculation : **PL00297**

pour effectuer ses activités de distribution **OUI**
d'application **NON**

de produits antiparasitaires à usage agricole et de produits assimilés.

Ce certificat peut être exigé lors de tout contrôle par les agents de l'administration et être suspendu ou retiré en cas d'infraction aux dispositions réglementaires.

Fait à ANGERS, le 16/04/2003
Pour le Directeur Régional de l'Agriculture et de la Forêt,
le Chef de Service Régional de la Protection des Végétaux,


C. BAIN